2023-2024

SECTION SPORTIVE FEMININE

FOOTBALL

AURILLAC

LYCEE E. DUCLAUX

LYCEE MONNET-MERMOZ

AURILLAC AFC 1953 FOOTBALL CLUB

PARTENAIRES

aurillac.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

UNE SECTION… C'EST QUOI?

C'est unes structure qui permet d'allier un triple projet: scolaire, football et social.

Un projet pédagogique collaboratif entre les lycées et le club support permet à l'élève/footballeur de bénéficier d'un rythme de pratique qui équilibre et harmonise le temps entre le travail scolaire et un rythme soutenu d'entraînement.

Les sections sportives doivent respecter un cahier des charges imposé par la Fédération Française de Football en termes de qualification d'encadrement, d'aménagement d'emploi du temps, de suivi médical et de projet éducatif et citoyen durant l'année scolaire.

La transversalité du milieu scolaire et du milieu footballistique, permet de construire l'élève dans l'apprentissage des règles, le respect, le gout de l'effort, la volonté d'apprentissage et dans le devoir d'exemplarité.

La section sportive permet d'optimiser le niveau de pratique des élèves, de les construire individuellement sur le plan footballistique et humain. Mais la construction des élèves ne s'arrête pas là, dans le cadre de la section, les jeunes suivront des actions de sensibilisation ou de formations complémentaires de leur statut d'élève ou de joueur (voir ci dessous)….

L'objectif étant d'avoir une réussite globale entre l'école, le football et le citoyen.

SE CONSTRUIRE EN TANT QUE JOUEUR ET EN TANT QUE CITOYEN…











Tout au long de sa formation, le joueur sera amené à réfléchir à son environnement de joueur ou d'Homme à travers des interventions (arbitrages, sport adapté, rôle d'éducateur, les nouvelles technologiques, santé et hygiène, environnement)

CLUB SUPPORT

EDUCATEURS DIPLOMES

30 équipes dont 5 féminines

400 licenciés (es)

U14, U15, U16 et U18 en R1

Lieu de vie et sites sportifs:

Stade BARADEL (voir ci dessous)+ plaine de la ponétie

Infrastructures support de section

Salle Musculation
Salle vidéo ou réunion

Gymnase

Annexe 3





Synthétique



Annexe 2



SEMAINE TYPE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
COURS	COURS	COURS	COURS	COURS
COURS	COURS		COURS	COURS
	SEANCE 16H30/18H	SEANCE 15H30/17H		SEANCE 17H30/19H

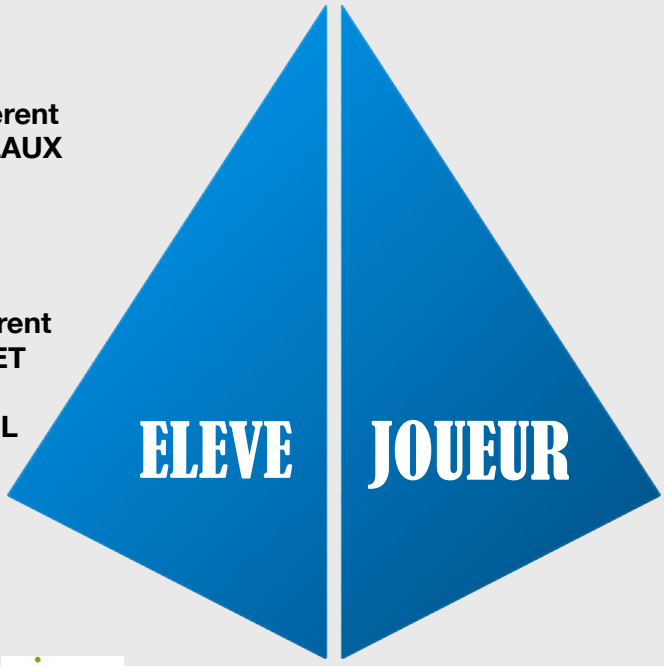
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Coordonnateur
Section
L. GAY

Coordonnateur
Sportif
F MOREL

Professeur référent
Lycée E. DUCLAUX
L. GAY

Professeur référent
Lycée MONNET
MERMOZ
E. DUMONTEL



Educateur Référent
B. ESBRAT

Lycées

Direction
Enseignants
Vie scolaire

Educateurs Football (2022/2023)

Pierre LEOTY

Jean Claude FEL

Khadim THIOUB

Lucas GRACA

Baptiste JONCOUR

Fattah SADIK

Lycées et cursus dispensés



Lycée Emile DUCLAUX

environ 750 élèves
Lycée d'enseignement général

Cursus possible :
De la seconde à la Terminale Générale

1 internat

Lycée Jean MONNET-MERMOZ

environ 1200 élèves
Lycée d'enseignement général et technologique
+ une voie professionnelle *(non compatible avec la Section Excellence Sportive)*

Cursus possible:
De la seconde à la Terminale Générale
Trois séries technologiques (STMG, ST2S, STI2D)

1 internat



Frais et actions engagés avec l'entrée en section
(à régler courant septembre 2023)

L'entrée en section sportive s'accompagne de frais supportés en partie ou en totalité par les familles:

- *Une visite médicale par un médecin du sport (ECG et test à l'effort pour les nouvelles entrantes), une visite médicale complète pour celles déjà en section l'année précédente (Mise en place par l'équipe pédagogique lors du 1er Trimestre (les RDV seront communiqués aux élèves par le Lycée))*
- *Un chèque de 50€ pour la tenue d'entrainement (short + maillot + chaussettes + pull)*
- *un chèque de 20 € pour assumer une partie de la navette privée (aller du mardi et du jeudi) (1/3 famille, 1/3 district du Cantal, 1/3 Aurillac FC)*
- *un chèque pour l'adhésion obligatoire à l'AS du lycée (Montant 2022/2023: 17€ Monnet 20€ Duclaux)*

procédure d'admission

Dossier Candidature envoyé COMPLET

A retourner en version papier avant le 25/04/2023 au Lycée Duclaux

Courrier de convocation

pour Test de sélection du 3/05/2023

Envoyé par Mail le 28/04/2023

Tests de sélection le 03/05/2023 au stade Baradel

(infos disponibles sur le courrier reçu)

Commission d'admission suite aux tests

courant mai 2023

Résultats communiqués par courrier

fin mai 2023

Affectation définitive par Mr l'inspecteur d'académie

fin juin 2023 (communiquée par l'établissement d'origine)

Inscription dans le lycée d'affectation

début juillet 2023

Informations nécessaires à l'entrée en section communiquées courant juillet 2023

Entrée en section Lycée

Septembre 2023

A RENVOYER

DOSSIER DE CANDIDATURE EN SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE FOOTBALL

L'élève

NOM :…….. **Prénom:**……..

Date et Lieu de naissance:…….

Adresse :……

CP:……..

VILLE:……

Téléphone:……..

Mail:……..

Le dossier de candidature complet est à adresser par voie postale à:

Lycée Emile Duclaux
16 avenue du professeur Henri Mondor
15000 AURILLAC

La date limite de dépôt est le Mardi 25 avril 2023.

les candidates retenues seront **convoquées individuellement le 03 mai 2023** afin de passer les tests de sélection.
Une convocation officielle pour ce test vous sera envoyée.

Dossier Reçu le / /
Complet ☐
incomplet ☐

Décision (rayer l'inutile):
Admis pour le test de sélection
Refusé: motif……

RESERVE LYCEE

A RENVOYER

Sur le plan scolaire

année 2022-2023

Nom de l'établissement fréquenté:……

Ville:……

Classe: 3ème ❒ Seconde G.T ❒

LV1: …….. LV2…….. Option:……

Appartenance à une section sportive: Oui ❒ Non ❒

Avis du professeur principal, sur le niveau de l'élève, son comportement et son implication dans le travail

……
……
……

Nom et signature

Avis du Chef d'établissement ou CPE, sur le comportement général de l'élève

……
……
……

Formation souhaitée en 2023 - 2024

❒ SECONDE Générale et Technologique

❒ PREMIERE Générale

❒ PREMIERE TECHNOLOGIQUE (Lycée MONNET-MERMOZ uniquement)

STMG ❒ STI2D ❒ ST2S ❒

Etablissement souhaité

❒ Lycée E. DUCLAUX ❒ Lycée MONNET-MERMOZ

Pour le lycée DUCLAUX l'entrée en section excellence football n'est pas compatible avec une autre option
Pour le Lycée MONNET, certaines options restent compatibles

A RENVOYER

Sur le plan football

année 2022-2023

Nom du club:……

Ville:……

Poste (s) occupé (s) sur le terrain:

Gardienne ❒ Latérale D ❒ Défenseure Axe ❒ Latérale G ❒

Milieu Def ❒ Relayeuse ❒ Milieu Excentrée D ❒ Milieu Excentrée G ❒

Attaquante ❒

Niveau de l'équipe: National ❒ Ligue R1 ❒ Ligue R2 ❒ District ❒

Informations joueuse:

Latéralité: Gauche ❒ Droite ❒ Ambidextre ❒

Taille (en cm):…… **Poids** (en kg):……

Pointure:……

Taille Vêtements: Pull:…… T-shirt:…… Short:…… Chaussettes:……

Projets individuels

scolaire: Quel est ton projet professionnel ou d'études (Bac et post bac)?

……

……

Quelles sont tes matières préférées?……

sportif: Quelles sont tes ambitions footballistiques (être pro, amateur, entraineurs, éducateur, arbitre….?……

……

Quels sont tes points forts sur le terrain?……..

……

Que dois-tu améliorer pour mieux réussir?……

Pourrais tu te définir en quelques adjectifs?……

Dans la vie je suis…… sur le terrain je suis……..

A RENVOYER

ADMINISTRATIF

Responsable Légal 1

Père ❒ Mère ❒ Tuteur ❒

NOM et Prénom:……..
Adresse:……
……
CP:…… Ville:……

Téléphone *(Obligatoire)*:……
Mail *(Obligatoire)*:……

Responsable Légal 2

Père ❒ Mère ❒ Tuteur ❒

NOM et Prénom:……..
Adresse:……
……
CP:…… Ville:……

Téléphone *(Obligatoire)*:……
Mail *(Obligatoire)*:……

Fait à …….. le……

Signature de l'élève **Signature du ou des responsables légaux**

LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR COURRIER

=> *Les pages du dossier mentionnées A RENVOYER (en haut de page) , **complétées intégralement et signées***

=> ***les photocopies des bulletins du 1er et 2eme trimestres de l'année en cours ou du 1er semestre***
(selon fonctionnement de l'établissement fréquenté)

=> ***La photocopie de la licence FFF de la saison en cours ou un certificat médical de non contre indication en cas de joueuses non licenciées en 2022/2023***

Le dossier de candidature complet est à adresser par voie postale à:
Lycée Emile Duclaux
16 avenue du professeur Henri Mondor
15000 AURILLAC

La date limite de dépôt est le Mardi 25 avril 2023.

Une pré sélection sera faite sur dossier et les candidates retenues seront **convoqués individuellement le 03 mai 2023** afin de passer les tests de sélection.
Une convocation officielle pour ce test vous sera envoyée.